

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Gouvernance : réformes de l'Office national de l'emploi et de bourses d'études pour coller

ELLES ont été adoptées au cours du dernier Conseil des ministres présidé, en visioconférence, par le chef de l'État Ali Bongo Ondimba.

J. KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

RÉORGANISATION de l'Office national de l'emploi (ONE), nouveau régime de bourses d'études en République gabonaise, réforme de l'Office pharmaceutique national (OPN). Telles sont, entre autres, les mesures phares adoptées, vendredi dernier, par le Conseil des ministres. Des mesures qui, au-delà de la mise en œuvre du Plan d'accélération de la transformation (PAT), traduisent la volonté de l'Exécutif de résoudre un certain nombre de problématiques en tenant compte des enjeux de l'heure. Notamment la lutte contre le chômage, particulièrement celui des jeunes, la modernisation de notre système d'allocation d'études et la disponibilité, en tout temps et en tous lieux, des médicaments et autres produits pharmaceutiques dans les structures sanitaires publiques.

De fait, pour ainsi dire, la mutation de l'ONE en Pôle national de promotion de l'emploi (PNPE) répond au souci du gouvernement "de promouvoir et d'accompagner les efforts de la politique de l'emploi" en modernisant et en amplifiant le dispositif d'accès à l'emploi des jeunes "et la mise en œuvre des mesures spécifiques prises par le gouvernement de réinsertion professionnelle des demandeurs".

Une mutation devenue indispensable. Car, reconnaissons-le, depuis de nombreuses années, l'ONE avait bien du mal à répondre à sa mission première d'assister les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation en facilitant leur insertion ou réinsertion professionnelle. Les jeunes diplômés, notamment, ont pâti des faibles performances de cette structure publique (lire par ailleurs).

C'est dire qu'il était plus qu'urgent pour le gouvernement de réagir. Tout comme il se devait de réagir face aux difficultés d'approvisionnement en médicaments des unités sanitaires publiques du pays. Une

situation largement imputable à l'OPN, entravé par un certain nombre de lourdeurs. Désormais érigé en société d'État avec un "capital entièrement libéré", il devrait disposer de ressources additionnelles devant lui permettre d'assurer, de manière pérenne, l'approvisionnement en médicaments des structures sanitaires publiques.

Ce faisant, le gouvernement entend mettre fin aux récriminations des populations, exaspérées et désabusées face à la pénurie des produits pharmaceutiques dans les hôpitaux et dispensaires publics. Une situation préjudiciable à plus d'un titre qui obère le fonctionnement de notre système sanitaire. Lequel ne saurait être performant avec des structures sanitaires vides de médicaments.

Dans tous les cas, à travers cette réforme de l'OPN, le gouvernement entend également moderniser le circuit de gestion des médicaments dans notre pays. Un souci de modernisation qui, il faut le relever, semble être à la base du projet de décret fixant les régimes de bourse d'études. D'autant que celui-ci ne vise rien de moins qu'à "uniformiser le régime de bourses applicables aux élèves et étudiants au Gabon et à l'étranger en précisant les différentes conditions adaptées en fonction du type d'enseignement, de l'âge et des performances académiques de l'apprenant". Ce qui dénote une volonté d'en finir avec "tous ces régimes particuliers" qui rendaient moins transparents les régimes d'attribution d'allocation d'études dans notre pays.

En tout cas, cette volonté de modernisation est d'autant plus perceptible que le projet de décret comporte un certain nombre "d'innovations" liées, entre autres, à la matérialisation des décisions prises par le gouvernement en matière d'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec un handicap, de la promotion et la valorisation du sport de haut niveau et des filières des secteurs mines et hydrocarbures.

Autant de mesures qui illustrent une gouvernance publique, pragmatique, humanisée et soucieuse d'efficacité.



Le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, présidant le Conseil des ministres par visioconférence.

**CE QUE PRÉVOIENT
LES RÉFORMES**

Office national de l'emploi (ONE)

- Nouvelle appellation : Pôle national de promotion de l'emploi
- Compétences renforcées et élargies
- Modernisation et amplification du dispositif d'aide d'accès à l'emploi des jeunes...

Office pharmaceutique national

- Désormais société d'État
- Capital entièrement libéré
- Organisation, fonctionnement, ressources financières, régime comptable totalement réformés

Régime des bourses d'études

Plusieurs innovations :

- Prise en compte des personnes vivant avec un handicap ;
- Valorisation de la pratique du sport par la prise en charge des inscrits dans les programmes sport-études et l'accompagnement des sportifs de Haut Niveau ;
- Création de sept (7) catégories de bourses, pour les élèves et étudiants vivant avec un handicap, aux élèves inscrits dans les programmes sport-études, aux sportifs de haut niveau et aux étudiants inscrits dans les filières des secteurs mines et hydrocarbures...

NE, de l'OPN et des régimes er aux exigences de l'heure

Guy-Patrick Obiang Ndong: "Une réforme pour rendre l'OPN plus performant"

Propos recueillis par S.A.M.
Libreville/Gabon

Monsieur le ministre, qu'est-ce qui justifie cette réforme?

Guy-Patrick OBIANG-NDONG: Il est important de rappeler que l'OPN avait pour mission d'approvisionner les structures sanitaires publiques en médicaments, consommables et autres dispositifs médicaux. Ces dernières années, l'OPN n'a pas pu honorer cette mission à cause de l'insuffisance des budgets de l'État, les arriérés des hôpitaux et de sa gouvernance. L'objectif de la réforme est donc de transformer l'OPN en société d'État avec des règles de gestion privée. Il s'agit ici pour le gouvernement, avec ce nouveau statut, de permettre à l'OPN d'avoir une gouvernance beaucoup plus stable et de nouvelles ressources, des capitaux propres, voir des participations extérieures pour répondre à la volonté du président de la République Ali Bongo Ondimba, celle de rendre accessibles et disponibles les médicaments de qualité à moindre coût sur toute l'étendue du territoire national.

Qu'est ce qui change?

Ce qui change, c'est le mode de gouvernance. De par son statut

d'établissement public industriel et commercial (EPIC), l'OPN a connu une instabilité avec plus de cinq PCA, directeurs généraux et directeurs nommés ces dernières années. Avec ces changements, que je considère comme une instabilité de la gouvernance, aucune réforme sereine ne pouvait être envisagée. L'objectif ici est d'asseoir une gouvernance de performance basée sur les résultats attendus. À cet effet, le recrutement de la nouvelle gouvernance se fera par appel à candidature et les contrats de performance seront fixés à chaque responsable. Sur le plan financier, avec la crise économique que connaît notre pays, le budget de l'OPN a drastiquement baissé, ne lui permettant pas d'exécuter ses missions. Pour pallier cette insuffisance, dans le cadre du Plan d'accélération de la transformation, le Fonds souverain de la République gabonaise, géré par le Fonds gabonais d'investissement stratégique, injectera 5 milliards de FCFA pour la transformation de l'OPN en une véritable centrale d'achat. Ce qui garantira l'approvisionnement des médicaments dans les formations sanitaires aussi bien publiques que privées.

Est-on certain, après tout cela,



Photo: Frédéric Serge Long/L'Union

d'avoir une structure efficace?

Normalement oui. Avec une gouvernance stable, des ressources humaines compétentes avec des contrats de performance et des ressources financières mobilisées, nous pensons avoir tous les ingrédients nécessaires pour rendre accessible et disponible le médicament. L'approvisionnement des formations sanitaires en médicaments se fera de manière progressive selon la pyramide sanitaire. Un contrat de gestion des médicaments sera signé entre l'OPN et chaque structure sanitaire dans lequel le principe de redevabilité sera exigé. L'un de nos objectifs prioritaires, comme nous l'a assigné Madame le Pre-

mier ministre Rose Christiane Ossouka Raponda, est de rendre disponible le médicament pour le malade. Aussi, travaillons-nous avec la CNAMGS pour le remboursement des médicaments dans les hôpitaux publics.

Est-ce qu'on règle vraiment le problème quand on sait que nous sommes à la énième réforme?

Nous sommes très optimistes sur cette nouvelle réforme qui est l'aboutissement des réformes précédentes. En tant que tutelle de l'OPN, nous veillerons minutieusement pour la matérialisation de ce grand projet dont les résultats amélioreront les indicateurs de bonne santé de nos populations.

L'OPN devient une société d'intérêt national

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

ENCORE en discussion, il y a près d'un an, le projet de modernisation et d'autonomisation de l'Office pharmaceutique national (OPN) a été adopté par le gouvernement gabonais et révélé lors du dernier Conseil des ministres tenu le jeudi 29 avril dernier. L'OPN se transforme en société d'intérêt national sous la forme de société d'État avec la possibilité d'ouverture.

Élaborée en complément de l'ordonnance n° 008/PR/2021 du 19 février 2021 portant modification des dispositions de l'article 76 de l'ordonnance n° 1/95 du 14 janvier 1995 portant orientation de la Politique de la santé en République gabonaise, cette nouvelle disposition va lui permettre d'optimiser ses services. En effet, la structure chargée de la gestion et l'approvisionnement du médicament sur l'ensemble des structures sanitaires publiques au Gabon rencontre des difficultés pour remplir ses

missions. Créant des dysfonctionnements majeurs dans l'approvisionnement en médicament et autres produits médicaux. C'est donc une nouvelle page qui s'écrit pour l'OPN d'autant que son statut de société d'intérêt d'État va lui permettre de s'ouvrir à d'autres partenaires. Une plus value pour cette entité qui, grâce à ce projet ambitieux, est désormais capable d'assurer l'approvisionnement des structures sanitaires publiques et privées, notamment par la mobilisation des ressources additionnelles

pour financer l'achat des médicaments comme l'indiquait, lors du dernier Conseil d'administration, son président Édouard Ondimba.

Dans un contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus, cette réforme est nécessaire d'autant que cette structure va être en capacité de garantir l'accès aux médicaments pour tous les patients. En particulier les foyers à faibles revenus, qui représentent 80 % des personnes hospitalisées dans ces établissements qui rencontrent le plus de

difficultés en termes d'approvisionnement.

Pour y parvenir, le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) va, pendant les cinq prochaines années, injecter cinq milliards de francs CFA pour porter le plan d'investissement et de transformation. Dans les trois prochains mois, l'OPN va réorganiser son organigramme, depuis les fonctions de direction jusqu'aux échelons intermédiaires.